

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Interrogations et perquisitions à la mairie du Gosier

le 15 février 2022

GOSIER, LE 15 FÉVRIER 2022 — Cédric CORNET, maire du Gosier, président de la CARL se dit surpris par des interrogations d'agents et une perquisition opérée ce matin au sein des services municipaux de la commune par la Police judiciaire.

**Après avoir interrogé des conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition en octobre 2021, sans qu'aucune malversation ne soit constatée, un certain acharnement se poursuit et jette l'opprobre sur la probité de l'Autorité territoriale.**

Le président de la CARL, maire du Gosier et ses services administratifs municipaux et communautaires restent à la disposition des autorités administratives et judiciaires concernant toute demande de conformité à la réglementation en vigueur.

Tous les documents demandés ce jour ont été transmis et sont respectueux des obligations juridiques auxquelles toute collectivité territoriale doit se conformer.

Le parc automobile de la commune du Gosier est en règle, ainsi que les marchés publics inhérents à la collectivité et à l'établissement public.

**Néanmoins, Cédric CORNET condamne les méthodes de dénonciations calomnieuses et diffamatoires d'élus de l'opposition municipale et communautaire, qui ne devraient pas être prises en considération par les autorités.**

On n'a jamais vu sur le territoire de la République des policiers ou un juge investir une collectivité publique et bloquer les services des élus et des administratifs sans savoir à quel service ils s'adressent et ce qu'ils viennent y chercher.

**Le Maire entend saisir le Procureur de cette situation d'autant que de nombreuses plaintes déposées depuis 1 an, notamment pour menaces de mort, diffamation, fausses informations ne sont toujours pas traitées par la justice.**

Que se passe-t-il en Guadeloupe ? Est-ce l'état d'urgence qui autorise de tels débordements ?